

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre de Stéphane Le Foll avec les membres du Conseil d'administration de FranceAgriMer : des échanges privilégiés sur les actions structurantes de l'Établissement pour les filières et son rôle stratégique

Le Conseil d'administration de FranceAgriMer s'est réuni le 9 juillet 2013, sous la présidence de Jean-Bernard Bayard. À l'occasion de cette réunion, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a souhaité rencontrer les membres du Conseil pour échanger avec eux sur les missions de l'Établissement et les enjeux pour les années à venir.

Le président Jean-Bernard Bayard a rappelé la capacité confirmée de FranceAgriMer à accompagner les réflexions stratégiques des filières, son expertise économique qui lui donne un rôle de tiers de confiance auprès de l'ensemble des opérateurs, la grande variété des dispositifs gérés, qui lui permettent de mettre en œuvre des actions structurelles et structurantes, à fort effet de levier sur la compétitivité de l'agriculture française, dans toute sa diversité, ainsi que l'action européenne et internationale menée par l'Établissement, en partenariat avec le ministère en charge de l'agriculture, qui vise notamment à développer les marchés des filières françaises à l'exportation.

Le président Bayard a souligné l'attachement de l'ensemble des professionnels à FranceAgriMer et la qualité du travail qui y est effectué, plaidant pour que les moyens qui sont attribués à l'Établissement soient à la hauteur des enjeux auxquels les filières de l'agriculture et de la pêche doivent faire face.

« La force de FranceAgriMer repose sur la cohérence du triptyque « analyse/décision/mise en œuvre » et son Conseil d'administration est devenu un vrai lieu de discussion et d'arbitrage entre les filières », a souligné Jean-Bernard Bayard.

Stéphane Le Foll a confirmé les grandes orientations rappelées par Jean-Bernard Bayard, confortant l'Établissement dans son rôle d'expertise économique, d'outil d'intervention et de lieu de réflexion stratégique pour l'avenir des filières. Le ministre a notamment souligné l'importance de la connaissance et de l'étude des marchés, de l'Observatoire de la formation des prix et des marges et de la prospective, réaffirmant que « cette expertise doit conduire à une réflexion stratégique sur les actions à mettre en place, par filière ».

Stéphane Le Foll a, en particulier, mis l'accent sur le renforcement du rôle des Conseils spécialisés, instances de dialogue et de concertation sur les politiques publiques et leur mise en œuvre, qui passe notamment par l'organisation des filières et les échanges avec les régions. « Les Conseils spécialisés de FranceAgriMer ont vocation à mener une réflexion commune sur l'évolution de l'agriculture en France et sur son positionnement en Europe et au niveau mondial », a affirmé Stéphane Le Foll, tout en indiquant que l'agriculture et l'agroalimentaire auront une place de choix dans le grand plan d'investissements d'avenir sur dix ans que doit présenter le Gouvernement.

Autre élément stratégique, la participation française à l'exposition universelle de Milan, en 2015, que l'Établissement a été chargé de porter, permettra de valoriser les secteurs agricoles, agroalimentaires et gastronomiques propres à notre pays.

Sur la question des moyens, le ministre a signalé que l'objectif est bien de maintenir les actions menées par l'Établissement et que le budget attribué à FranceAgriMer pour 2014 se situe au niveau de celui de 2013.

Le ministre a ensuite pu échanger avec les membres du Conseil d'administration et répondre à des questions riches et variées, insistant sur la recherche et l'expertise de nouveaux marchés, notamment dans les pays du Maghreb, et sur la prise en compte des énergies renouvelables (méthanisation, panneaux photovoltaïques) dans les réflexions des filières.

Stéphane Le Foll s'est félicité de ces échanges avec les membres du Conseil d'administration. Il a renouvelé sa confiance « à tous ceux qui, professionnels des filières agricoles ou agents de FranceAgriMer œuvrant à l'application des politiques publiques, s'engagent pour le développement de notre agriculture et contribuent à son rayonnement dans le monde ».

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél.: 01 73 30 34 05 Virginie Nicolet Tél.: 01 73 30 22 54

FranceAgriMer, établissement national du ministère de l'Agriculture,

de l'Agroalimentaire et de la Forêt

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr virginie.nicolet@franceagrimer.fr

www.franceagrimer.fr